

Participation des hommes et des femmes aux politiques du marché du travail, 2004

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

66/2007

Marché du travail

Auteur

Africa MELIS

Contenu

Les hommes représentent la plus grande part des participants aux mesures et aux soutiens PMT..... 1

Les interventions PMT s'adressent principalement aux chômeurs enregistrés 2

La politique européenne de l'emploi favorise l'activation des inactifs 3

Les femmes sont sous-représentées dans les interventions PMT 4

L'activation des hommes dépasse de 9 points de pourcentage celle des femmes..... 6

Les interventions liées aux politiques du marché du travail (PMT) sont destinées à activer et à soutenir les chômeurs et les autres personnes défavorisées sur le marché du travail. Le principal groupe cible de ces interventions est la population des chômeurs enregistrés, mais dans l'ensemble de l'Europe la politique est de plus en plus axée sur l'activation des personnes qui sont économiquement inactives et sans emploi. Au niveau de l'UE, les femmes sont sous-représentées dans les interventions PMT par rapport à leur part dans les chômeurs enregistrés et la population plus générale de tous ceux qui souhaitent travailler. En effet, les hommes affichent un taux d'activation de 9 points de pourcentage supérieur à celui des femmes. Cependant, la situation varie selon les pays et la prudence est de mise dans l'interprétation des données compte tenu des différentes définitions et réglemmentations employées dans chaque pays.

Les hommes représentent la plus grande part des participants aux mesures et aux soutiens PMT

Les mesures PMT (catégories 2-7 de la base de données PMT) sont des interventions actives destinées à aider les chômeurs et les autres groupes défavorisés à (ré)intégrer la vie active. Les types d'interventions couverts comprennent la formation, la rotation dans l'emploi et le partage d'emploi, les incitations à l'emploi, l'insertion professionnelle des handicapés, la création directe d'emplois et les aides à la création d'entreprises (voir *Ce qu'il faut savoir* pour une description de chaque catégorie).

Tableau 1: Part des hommes et des femmes dans les mesures et les soutiens PMT, UE-25, 2004

	Mesures PMT (catégories 2-7)			Soutiens PMT (catégories 8-9)		
	Hommes (%)	Femmes (%)	Couverture (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Couverture (%)
UE-25	54,8	45,2	85,5	55,8	44,2	96,9
UE-15	54,9	45,1	85,4	55,9	44,1	97,0
BE	45,7	54,3	99,8	54,0	46,0	100,0
CZ	49,9	50,1	77,9	48,1	51,9	100,0
DK	45,3	54,7	80,8	44,9	55,1	75,4
DE	59,3	40,7	100,0	60,4	39,6	100,0
EE	:	:	1,0	:	:	-
IE	47,3	52,7	99,8	61,6	38,4	100,0
EL	:	:	1,8	:	:	:
ES	50,3	49,7	84,7	49,9	50,1	100,0
FR	55,0	45,0	83,8	51,5	48,5	99,9
IT	:	:	63,6	57,3	42,7	86,2
CY	:	:	:	:	:	:
LV	46,6	53,4	100,0	39,9	60,1	100,0
LT	49,3	50,7	80,4	49,9	50,1	100,0
LU	:	:	43,1	:	:	65,2
HU	46,0	54,0	73,2	49,6	50,4	100,0
MT	:	:	:	:	:	:
NL	:	:	55,8	50,9	49,1	86,7
AT	49,3	50,7	88,5	59,1	40,9	100,0
PL	:	:	:	:	:	:
PT	47,5	52,5	89,3	46,9	53,1	98,7
SI	:	:	-	:	:	-
SK	58,4	41,6	98,8	:	:	-
FI	43,4	56,6	92,7	49,1	50,9	100,0
SE	57,8	42,2	99,9	45,0	55,0	100,0
UK	64,2	35,8	90,9	74,1	25,9	100,0

Source: Eurostat, base de données "Politiques du marché du travail".

LV: données de 2003.

Couverture: % des dépenses pour lesquelles les données sur les participants par sexe sont complètes. Les ventilations par sexe ne sont présentées que si le taux de couverture est au moins égal à 70%.



En 2004, les hommes représentaient 54,8 % du nombre annuel moyen de participants aux mesures PMT dans l'UE et les femmes 45,2 % (tableau 1). Cependant, les hommes ne constituaient la plus grande part des participants que dans six des seize pays pour lesquels des données fiables sont disponibles et les femmes les dépassaient dans les dix autres pays. Cette situation s'explique par la prédominance des hommes dans quelques pays. Au Royaume-Uni, plus de 64 % des participants aux mesures PMT étaient des hommes et la part était également élevée en Allemagne (59,3 %), en Slovaquie (58,4 %) et en Suède (57,8 %). En revanche, ce n'est qu'en Finlande (56,6 %) que la part des femmes dépassait 55 %.

Les soutiens PMT (catégories 8-9 de la base de données) sont les interventions passives qui assurent principalement le soutien du revenu des demandeurs d'emploi. Les allocations de préretraite sont également couvertes mais elles sont relativement peu importantes dans la plupart des pays et représentent moins de 6 % des dépenses totales de soutiens PMT dans l'Union.

Dans l'ensemble de l'Union, les hommes représentaient 55,8 % du nombre moyen de bénéficiaires de soutiens PMT en 2004, soit une part légèrement supérieure à celle au

niveau des mesures PMT. Cette situation s'explique par le fait que les hommes représentent la plus grande proportion des bénéficiaires dans huit pays contre six seulement pour les mesures PMT. Cependant, la différence entre les parts par sexe des soutiens est bien plus grande entre les pays que pour les mesures. Le cas extrême est celui du Royaume-Uni où les hommes représentent 74,1 % des bénéficiaires de soutiens PMT. La part des hommes est également importante en Irlande (61,6 %) et en Allemagne (60,4 %). En revanche, les femmes représentent 60,1 % des bénéficiaires en Lettonie et quelque 55 % au Danemark et en Suède.

Il est intéressant de noter qu'aucune tendance homogène ne se dégage de la répartition entre les hommes et les femmes au niveau des mesures PMT (interventions actives) et des soutiens PMT (interventions passives). Dans la plupart des cas, lorsque les hommes ou les femmes représentent la plus grande part des participants aux mesures, il en va de même pour les soutiens. Toutefois, quelques exceptions notables méritent d'être signalées. En Belgique, en Irlande et en Autriche, les femmes représentent la plus grande part des participants aux mesures actives (et la part unique en Autriche) alors que les hommes sont plus nombreux parmi les bénéficiaires des soutiens passifs.

Les interventions PMT s'adressent principalement aux chômeurs enregistrés

Pour comprendre les raisons de la représentation différente des hommes et des femmes dans les mesures et les soutiens PMT, il convient d'examiner les bénéficiaires de ces interventions puisque certains des critères d'éligibilité utilisés peuvent restreindre la participation de certains groupes.

Selon la méthodologie de la collecte de données d'Eurostat relatives aux PMT¹, toutes les interventions faisant l'objet de la collecte doivent viser des groupes qui sont défavorisés sur le marché du travail. Il ne s'agit non seulement de ceux qui sont au chômage mais également de ceux qui sont actuellement en-dehors du marché du travail mais qui souhaiteraient travailler et pourraient avoir besoin d'assistance. Néanmoins, dans la plupart des pays, la cible principale de toutes les interventions PMT est celle des chômeurs enregistrés auprès des services publics de l'emploi (SPE).

Il importe de comprendre que cette population ne correspond pas à celle mesurée par la définition du chômage de l'OIT (c'est-à-dire les personnes complètement inactives qui recherchent activement un travail et sont disponibles à travailler). La population des chômeurs enregistrés dépend des définitions nationales et varie sensiblement selon les pays. Par exemple, dans certains pays, seules les personnes n'effectuant aucun travail peuvent être enregistrées comme chômeurs alors que dans d'autres, celles qui travaillent jusqu'à la moitié des heures de travail à tempo plein (mais qui souhaitent travailler plus) peuvent entrer en ligne de compte. Néanmoins, en tant que principal groupe cible des interventions PMT, il est plus pertinent de considérer la répartition selon les sexes des chômeurs enregistrés par rapport à ceux qui participent effectivement aux mesures ou bénéficient d'un soutien.

Tableau 2: Part des hommes et des femmes dans les chômeurs enregistrés, UE-25, 2004

	Chômeurs enregistrés			
	Hommes (milliers)	Femmes (milliers)	Hommes (%)	Femmes (%)
UE-25	7 468 461	7 045 958	51,5	48,5
UE-15	6 578 048	6 142 439	51,7	48,3
BE	271 250	305 362	47,0	53,0
CZ	262 140	275 286	48,8	51,2
DK	89 014	105 100	45,9	54,1
DE	2 448 719	1 932 563	55,9	44,1
EE	:	:	:	:
IE	96 063	69 950	57,9	42,1
EL	:	:	:	:
ES	854 317	1 259 402	40,4	59,6
FR	1 306 712	1 379 622	48,6	51,4
IT	:	:	:	:
CY	:	:	:	:
LV	37 625	53 604	41,2	58,8
LT	62 104	80 381	43,6	56,4
LU	4 743	3 973	54,4	45,6
HU	193 301	182 649	51,4	48,6
MT	:	:	:	:
NL	352 630	332 748	51,5	48,5
AT	140 262	103 618	57,5	42,5
PL	:	:	:	:
PT	199 522	261 927	43,2	56,8
SI	46 075	51 599	47,2	52,8
SK	193 105	190 050	50,4	49,6
FI	152 180	136 223	52,8	47,2
SE	135 090	104 111	56,5	43,5
UK	623 609	217 790	74,1	25,9

Source: Eurostat, base de données "Politiques du marché du travail".
LV, SI: données de 2003.

¹ Méthodologie PMT, révision de juin 2006, document de travail d'Eurostat.

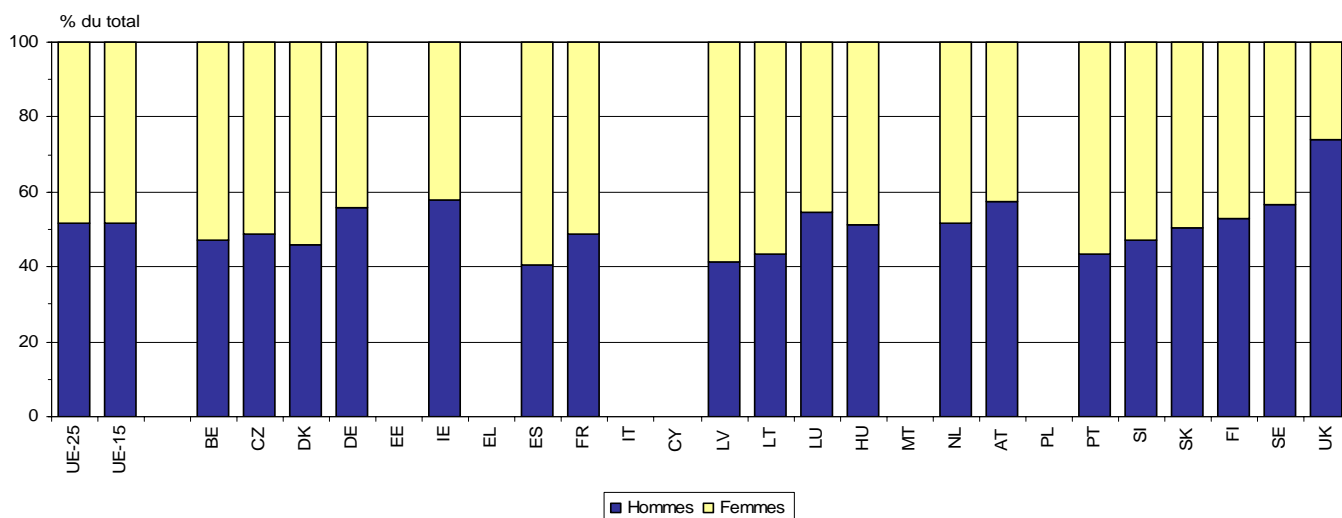
Le tableau 2 montre la part des hommes et des femmes dans les chômeurs enregistrés dans chaque pays. Dans l'ensemble de l'Union, les hommes et les femmes sont assez également représentés avec 51,5 % d'hommes et 48,5 % de femmes. Cependant, les différences sont importantes dans certains pays (voir graphique 1). Par exemple, en Espagne et en Lettonie, les femmes représentent respectivement 59,6 % et 58,8 % des chômeurs enregistrés alors qu'en Irlande, en Autriche et en Suède, les hommes sont nettement plus nombreux (respectivement 57,9 %, 57,5 % et 56,5 %). Le seul pays vraiment à part est le Royaume-Uni où 74,1 % des chômeurs enregistrés sont des hommes et à peine 25,9 % des femmes.

Au Royaume-Uni, les chômeurs enregistrés se définissent comme les bénéficiaires de la JSA (*Jobseekers Allowance*, allocation demandeurs d'emploi). Dans tous les autres pays, à l'exception de l'Irlande, où le nombre vise également les personnes qui perçoivent des allocations et ont versé des cotisations, les chômeurs enregistrés constituent une population différente. En principe, une condition pour bénéficier d'allocations de chômage est d'être enregistré

auprès du SPE en tant que chômeur. Or, dans ce groupe, seuls ceux qui remplissent pleinement des critères d'éligibilité supplémentaires (par exemple, fondés sur leur parcours professionnel) bénéficient effectivement d'allocations. Par ailleurs, certains bénéficiaires d'allocations ne sont plus comptabilisés comme chômeurs enregistrés (par exemple, les travailleurs âgés qui ne sont plus tenus de rechercher activement du travail).

Tous ceux qui sont au chômage et qui recherchent du travail au Royaume-Uni peuvent prétendre à la JSA contributive pendant six mois s'ils répondent aux conditions de cotisation, mais la JSA liée au revenu, qui est versée à ceux qui ne remplissent pas les conditions de cotisation ou après six mois de versement de la JSA contributive, dépend des revenus du ménage. En outre, les chômeurs dont le partenaire travaille plus de 24 heures par semaine n'ont pas droit aux allocations. Ainsi, par exemple, les femmes qui reprennent le travail après une interruption et qui n'ont pas récemment cotisé ou ont un partenaire qui travaille peuvent être exclues du bénéfice de la JSA et donc ne plus être comptabilisées comme chômeurs enregistrés.

Graphique 1: Part des hommes et des femmes dans les chômeurs enregistrés, UE-25, 2004



Source: Eurostat, base de données "Politiques du marché du travail", LV, SI: données de 2003.

La politique européenne de l'emploi favorise l'activation des inactifs

Dans la plupart des pays, la responsabilité principale de l'activation des chômeurs incombe au SPE. Il est donc naturel que la cible principale de la plupart des mesures PMT soit la population des chômeurs enregistrés auprès du SPE. Or, en raison des divers critères de qualification appliqués à l'enregistrement, cette population peut exclure un nombre significatif de personnes susceptibles d'avoir besoin d'assistance pour trouver du travail. Il s'agit en particulier de ceux qui sont formellement considérés comme inactifs (par exemple, parce qu'ils ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler en raison de charges de famille), mais les chiffres peuvent également inclure un nombre important de chômeurs et de travailleurs à temps partiel qui souhaitent travailler plus.

Dans le cadre de l'objectif d'accroître l'emploi dans son ensemble, la stratégie européenne pour l'emploi fait une référence particulière aux politiques du marché du travail pour activer non seulement les chômeurs mais également les

inactifs². Il est donc raisonnable de considérer cette population plus large ainsi que les chômeurs enregistrés lorsque l'on évalue la participation aux interventions PMT. Le recours aux données de l'enquête sur les forces de travail (EFT) qui, contrairement aux chômeurs enregistrés, sont fondées sur des définitions types et comparables pour tous les pays, permet d'extrapoler les chiffres relatifs à la population totale souhaitant travailler à partir de la somme des chômeurs et de la réserve de main-d'œuvre (c'est-à-dire les inactifs souhaitant travailler)³.

² Ligne directrice 19: Créer des marchés du travail qui favorisent l'insertion, renforcer l'attrait du travail et rendre l'emploi financièrement plus attrayant pour les demandeurs d'emploi, notamment pour les personnes défavorisées, et pour les inactifs.

³ La réserve de main-d'œuvre est constituée des personnes inactives qui souhaitent travailler mais ne sont pas considérées comme chômeurs soit parce que leur méthode de recherche d'un travail n'est pas active, soit parce qu'elles ne sont pas immédiatement disponibles pour travailler (voir les notes méthodologiques.)

Tableau 3: Part des hommes et des femmes dans la population souhaitant travailler, 2004

EUROSTAT	Chômeurs		Réserve de main-d'œuvre		Population totale souhaitant travailler	
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
	UE-25	51,4	48,6	37,5	62,5	45,4
UE-15	51,2	48,8	36,8	63,2	44,8	55,2
BE	50,4	49,6	38,9	61,1	46,3	53,7
CZ	47,2	52,8	39,1	60,9	43,9	56,1
DK	49,1	50,9	42,3	57,7	45,9	54,1
DE	58,0	42,0	41,1	58,9	52,5	47,5
EE	54,7	45,3	47,2	52,8	51,0	49,0
IE	62,3	37,7	42,7	57,3	52,4	47,6
EL	37,2	62,8	30,8	69,2	36,2	63,8
ES	43,9	56,1	33,8	66,2	40,3	59,7
FR	48,6	51,4	37,9	62,1	45,5	54,5
IT	47,1	52,9	31,0	69,0	36,5	63,5
CY	44,8	55,2	21,9	78,1	34,5	65,5
LV	51,8	48,2	40,5	59,5	44,8	55,2
LT	49,2	50,8	43,6	56,4	47,6	52,4
LU	41,8	58,2	44,6	55,4	42,3	57,7
HU	54,2	45,8	45,9	54,1	49,1	50,9
MT	61,7	38,3	26,3	73,7	43,2	56,8
NL	52,9	47,1	40,2	59,8	46,0	54,0
AT	50,3	49,7	40,0	60,0	43,5	56,5
PL	52,0	48,0	39,1	60,9	47,4	52,6
PT	47,3	52,7	34,4	65,6	44,4	55,6
SI	50,4	49,6	45,3	54,7	47,4	52,6
SK	52,0	48,0	37,7	62,3	50,3	49,7
FI	51,4	48,6	47,9	52,1	49,8	50,2
SE	55,1	44,9	48,6	51,4	53,9	46,1
UK	58,3	41,7	41,2	58,8	47,9	52,1

Source: Eurostat, enquête européenne sur les forces de travail, moyennes des données trimestrielles.

LV et SI: données de 2003 (comprises dans le total UE-25). Les données EFT de 2004 sont disponibles, mais les données de 2003 sont utilisées pour garantir la cohérence avec les données PMT.

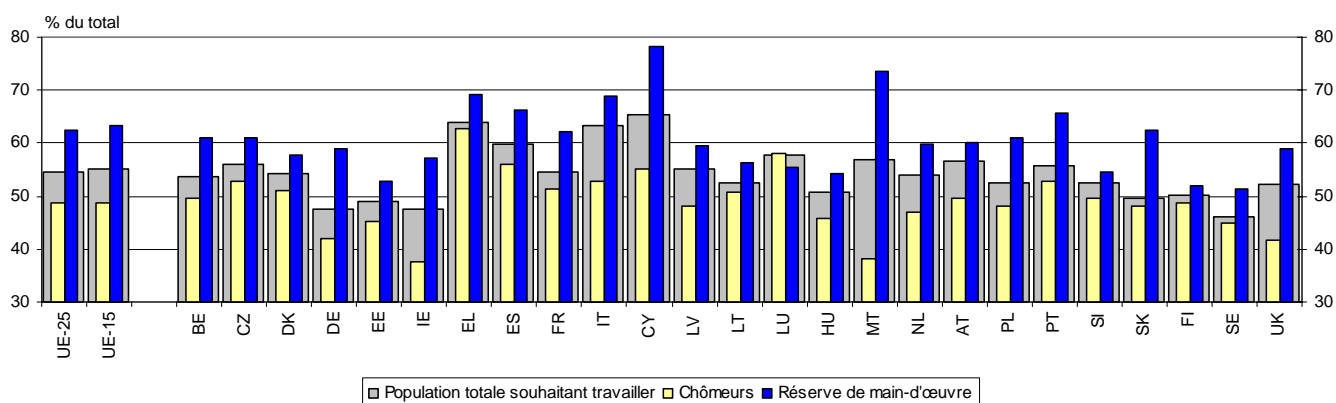
Le tableau 3 montre la répartition selon les sexes de la population souhaitant travailler, ventilée selon ses principaux

éléments constitutifs que sont les chômeurs et la réserve de main-d'œuvre. Au niveau de l'UE, les hommes représentent un peu plus de la moitié (51,4 %) des chômeurs et les femmes un peu moins de la moitié (48,6 %), ce qui traduit un équilibre conforme à celui observé parmi les chômeurs enregistrés. Cependant, une nouvelle fois, les variations entre les pays sont significatives. Les hommes représentent plus de 60 % des chômeurs à Malte (61,7 %) et en Irlande (62,3 %) et dominant également au Royaume-Uni (58,3 %) et en Allemagne (58,0 %). En revanche, dans d'autres pays, les femmes constituent la plus grande part des chômeurs puisque les hommes ne représentent que 41,8 % au Luxembourg et à peine 37,2 % en Grèce.

Les femmes représentent plus de la moitié de la réserve de main-d'œuvre dans tous les pays, la part allant de 51,4 % en Suède et 52,1 % en Finlande à 73,7 % à Malte et 78,1 % à Chypre. Il en résulte que dans l'UE, les femmes représentent 62,5 % des personnes inactives souhaitant travailler et les hommes à peine 37,5 %. Bien que le nombre de chômeurs dans l'Union (19,7 millions) dépasse celui de la réserve de main-d'œuvre (14,9 millions), la part sensiblement supérieure des femmes dans la réserve de main-d'œuvre signifie qu'elles représentent également la plus grande part de la population totale souhaitant travailler (54,6 %).

Dans l'Union, la différence de la répartition selon les sexes parmi les chômeurs et la réserve de main-d'œuvre est tout juste inférieure à 14 points de pourcentage. Mais cette différence n'a pas la même ampleur dans tous les pays (graphique 2). Au Luxembourg et en Finlande, l'écart est faible (environ 3 points de pourcentage) alors que les différences se creusent à Chypre (22,9 points) et surtout à Malte (35,4 points). Les écarts sont également importants en Irlande (19,6 points), au Royaume-Uni (17,1 points), en Allemagne (17,0 points) et en Italie (16,1 points).

Graphique 2: Part des femmes dans la population souhaitant travailler, 2004



Source: Eurostat, EFT; LV et SI: données de 2003.

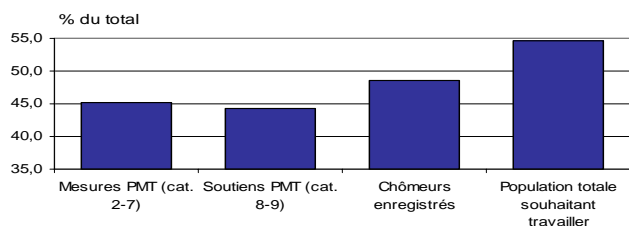
Les femmes sont sous-représentées dans les interventions PMT

En théorie, si les interventions PMT sont mises en œuvre équitablement, la composition démographique des participants devrait refléter celle de la population cible. Le graphique 3 montre qu'au niveau de l'UE, les femmes sont légèrement sous-représentées à la fois dans les mesures PMT (45,2 %) et les soutiens PMT (44,2 %) par rapport à la population cible principale des chômeurs enregistrés (48,5 %) et, plus nettement, par rapport à la population plus large de

tous ceux qui souhaitent travailler (54,6 %). Il convient de noter que les interventions PMT visent par essence à assister les groupes qui sont le plus dans le besoin et que celles-ci peuvent ne pas être également réparties selon les sexes, mais, par ailleurs, il n'y a pas de raison particulière de supposer que le désavantage sur le marché du travail soit le résultat d'une inégalité entre les sexes. Il est donc raisonnable

de s'attendre à une représentation équitable des sexes parmi les participants aux PMT.

Graphique 3: Part des femmes dans les interventions PMT, les chômeurs enregistrés et la population totale souhaitant travailler, UE-25, 2004



Source: Eurostat, EFT et PMT.

La représentation des femmes dans les mesures PMT varie selon les pays

La sous-représentation des femmes dans les mesures PMT observée au niveau de l'UE ne se traduit pas dans tous les pays (tableau 4 et graphique 4). En effet, en Irlande, en Hongrie et en Finlande, les femmes représentent une plus grande part de participants aux mesures PMT que dans les chômeurs enregistrés ou la population totale souhaitant travailler. Dans les trois cas, la part de femmes est la plus grande dans les mesures PMT, dépassant celle dans la population souhaitant travailler, et la plus faible parmi les chômeurs enregistrés. Cela tend à indiquer une certaine sélection positive des femmes en vue de l'activation dans les mesures PMT par rapport aux hommes, même si, comme noté ci-dessus, cette situation pourrait s'expliquer par des facteurs autres que le sexe. Par rapport aux chômeurs enregistrés qui sont la cible principale des mesures PMT, la part des femmes dans les mesures PMT est supérieure de quelque 10 points de pourcentage en Irlande, 9 points en Finlande et un peu plus de 5 points en Hongrie.

En Belgique et au Danemark, la répartition selon les sexes de l'ensemble des trois populations est similaire (différence maximale d'environ 1 point de pourcentage). Dans tous les autres pays non encore mentionnés, on note une certaine sous-représentation des femmes par rapport à l'une au moins des populations de référence. En Suède et au Portugal, la différence maximale est inférieure à 5 points de pourcentage, mais les écarts se creusent en France (9,5 points), en Espagne (10 points) et au Royaume-Uni (16,5 points).

La situation du Royaume-Uni et de l'Autriche est exceptionnelle dans la mesure où la part des femmes dans les

mesures PMT dépasse celle dans la population cible principale (chômeurs enregistrés), mais est inférieure à celle dans la population totale souhaitant travailler. Cette situation pourrait être prévisible dès lors que les mesures PMT sont ouvertes non seulement aux chômeurs enregistrés, mais également à d'autres groupes. Tel est certainement le cas au Royaume-Uni où, comme noté ci-dessus, la composition des chômeurs enregistrés est déterminée en fonction du droit aux allocations et se caractérise par une représentation particulièrement faible des femmes. Au Royaume-Uni, des programmes d'activation "New Deal" s'adressent non seulement aux bénéficiaires de la JSA, mais également à d'autres groupes tels les parents isolés ou les partenaires de chômeurs.

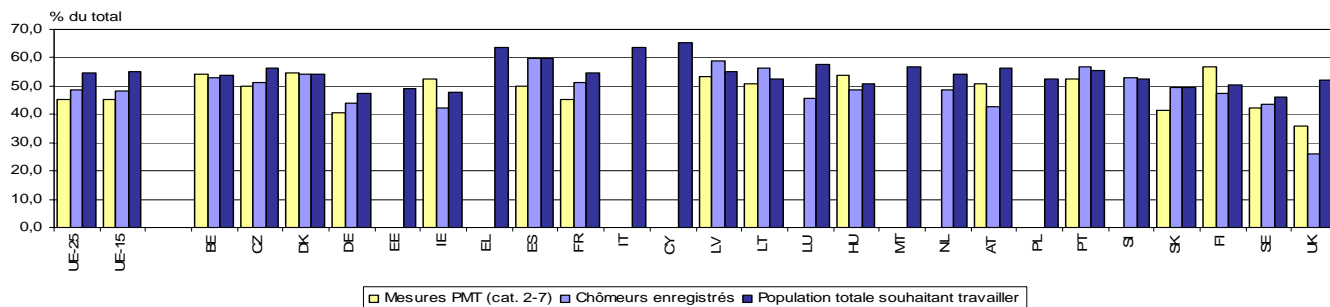
Tableau 4: Part des femmes dans les interventions PMT, les chômeurs enregistrés et la population totale souhaitant travailler, UE-25, 2004

	% du total			
	Mesures PMT (cat. 2-7)	Soutiens PMT (cat. 8-9)	Chômeurs enregistrés	Population totale souhaitant travailler
UE-25	45,2	44,2	48,5	54,6
UE-15	45,1	44,1	48,3	55,2
BE	54,3	46,0	53,0	53,7
CZ	50,1	51,9	51,2	56,1
DK	54,7	55,1	54,1	54,1
DE	40,7	39,6	44,1	47,5
EE	:	:	:	49,0
IE	52,7	38,4	42,1	47,6
EL	:	:	:	63,8
ES	49,7	50,1	59,6	59,7
FR	45,0	48,5	51,4	54,5
IT	:	42,7	:	63,5
CY	:	:	:	65,5
LV	53,4	60,1	58,8	55,2
LT	50,7	50,1	56,4	52,4
LU	:	:	45,6	57,7
HU	54,0	50,4	48,6	50,9
MT	:	:	:	56,8
NL	:	49,1	48,5	54,0
AT	50,7	40,9	42,5	56,5
PL	:	:	:	52,6
PT	52,5	53,1	56,8	55,6
SI	:	:	52,8	52,6
SK	41,6	:	49,6	49,7
FI	56,6	50,9	47,2	50,2
SE	42,2	55,0	43,5	46,1
UK	35,8	25,9	25,9	52,1

Source: Eurostat, base de données "Politiques du marché du travail" et enquête européenne sur les forces de travail.

LV & SI: données de 2003.

Graphique 4: Part des femmes dans les mesures PMT, les chômeurs enregistrés et la population souhaitant travailler, UE-25, 2004



Source: Eurostat, EFT et base de données PMT; LV et SI: données de 2003.

Les hommes sont surreprésentés dans les soutiens PMT par rapport aux chômeurs enregistrés

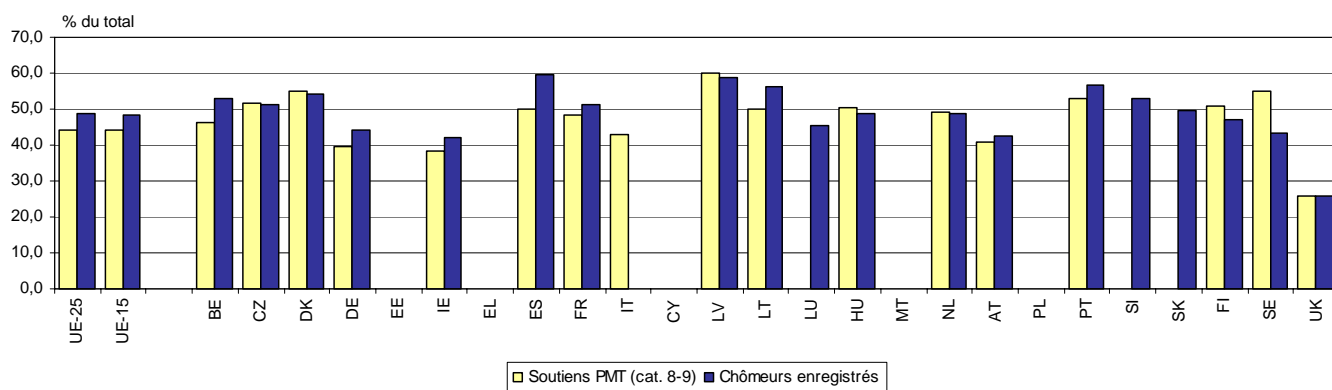
En 2004, un peu plus de 94 % des dépenses relatives aux soutiens PMT concernaient la catégorie 8 (Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi) qui couvre toutes les formes d'allocations de chômage ainsi que certains montants faibles liés aux indemnités de licenciement et en cas de faillite. En principe, une condition d'éligibilité pour les allocations de chômage est d'être enregistré comme chômeur mais, dans la plupart des pays, des critères supplémentaires restreignent ensuite le nombre de personnes recevant un soutien. Dans de nombreux cas, l'accès aux allocations de chômage est lié à la situation en matière de cotisations de sécurité sociale et, pour ceux qui ne remplissent pas ces critères, soit ont épuisé leurs droits, les allocations de chômage alternatives peuvent être subordonnées à des conditions de revenus. Lorsque la répartition selon les sexes des bénéficiaires de soutiens PMT diffère de celle des chômeurs enregistrés, cela suggère que les critères d'éligibilité ont un impact quelque peu différent sur les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble de l'UE, les hommes sont surreprésentés et les femmes sous-représentées parmi les bénéficiaires de soutiens PMT par rapport à leur part dans les chômeurs enregistrés (tableau 4 et graphique 5). La différence d'à peine plus de 4 points de pourcentage s'explique principalement par les États membres de l'UE-15 plutôt que par les nouveaux États membres où la différence est minimale (moins d'1 point de pourcentage). Les femmes sont le plus nettement sous-représentées en Espagne (différence de 9,5 points de pourcentage), en Belgique (6,9 points) et en Lettonie

(6,3 points). Au Royaume-Uni, la différence est nulle puisque le nombre de bénéficiaires JSA (le seul soutien PMT déclaré) équivaut à celui des chômeurs enregistrés. De faibles différences (moins d'1 point de pourcentage) sont également observées en République tchèque, au Danemark et aux Pays-Bas. En revanche, les femmes sont surreprésentées en Finlande (3,6 points) et surtout en Suède (11,5 points).

En ce qui concerne la Suède, cette différence s'explique par l'importance des allocations de chômage versées aux personnes travaillant à temps partiel, c'est-à-dire celles qui ont un emploi à temps partiel mais qui travaillent moins qu'elles le souhaitent pour des raisons liées au marché du travail. Selon les données détaillées par intervention extraites de la base de données PMT, ce groupe représente 43 % du nombre total de bénéficiaires d'allocations de chômage en Suède, mais n'est pas comptabilisé parmi les chômeurs enregistrés étant donné que ces personnes ont un emploi. Parmi les bénéficiaires d'allocations complètes de chômage qui doivent être enregistrés comme chômeurs, 43,4 % sont des femmes, c'est-à-dire un taux presque identique à la part des femmes dans les chômeurs enregistrés (43,5 %). Or, les femmes représentent 70,3 % des travailleurs à temps partiel, ce qui fait donc pencher la répartition globale selon les sexes des bénéficiaires de soutiens PMT en leur faveur. Dans certains autres pays, ceux qui travaillent à temps partiel (jusqu'à un certain seuil) et qui bénéficient d'allocations de chômage à temps partiel peuvent être comptabilisés comme chômeurs enregistrés de sorte que cette distorsion n'apparaît pas. Ce cas illustre la prudence requise pour interpréter les données PMT et n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'incidence produite par des définitions nationales différentes des chômeurs enregistrés.

Graphique 5: Part des femmes dans les soutiens PMT et les chômeurs enregistrés, UE-25, 2004



Source: Eurostat, base de données PMT; LV et SI: données de 2003.

L'activation des hommes dépasse de 9 points de pourcentage celle des femmes

De plus en plus, les données extraites de la base de données PMT d'Eurostat sont utilisées pour suivre la stratégie européenne pour l'emploi afin de mesurer les efforts et les impacts des politiques du marché du travail. L'*activation régulière* mesure le nombre de personnes activées dans les mesures PMT (catégories 2-7) parmi la population cible finale de l'ensemble des personnes souhaitant travailler (chômeurs et réserve de main-d'œuvre). Le graphique 6 présente le nombre de personnes activées pour 100 personnes souhaitant travailler, en présentant le total des hommes et des femmes ainsi que le taux d'activation par sexe.

Parmi les 16 pays pour lesquels des données sont disponibles, l'activation est la plus élevée (plus de 50 personnes activées pour 100 personnes souhaitant

travailler) en Belgique, en Espagne et en Suède. À l'inverse, l'activation est particulièrement faible (5 personnes ou moins pour 100) en Lettonie, en Lituanie et en République tchèque.

Il convient de noter que le chiffre de l'Espagne est largement influencé par l'inclusion dans le numérateur (c'est-à-dire les participants aux mesures PMT) d'un grand nombre de personnes auparavant occupées au titre de contrats temporaires et qui bénéficient d'un soutien spécial du gouvernement en vue de convertir ces contrats en contrats permanents. Il s'agit d'une action concertée du gouvernement espagnol visant à résoudre un important problème lié à la précarité sur le marché du travail espagnol due à la forte incidence du travail à durée déterminée. La difficulté, s'agissant de la mesure de l'activation, réside dans le fait que

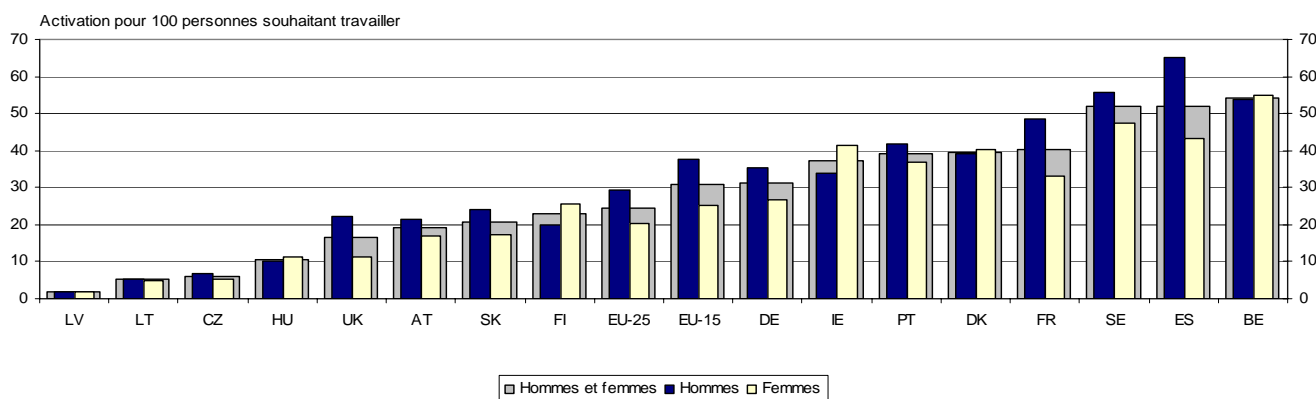
ces personnes ne sont pas incluses dans le dénominateur puisqu'elles ne font pas partie des chômeurs ou de la réserve de main-d'œuvre. Le chiffre espagnol de l'activation n'est donc pas directement comparable avec les chiffres des autres pays.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'activation des hommes dépasse de 9 points de pourcentage celui des femmes (activation de 29,5 hommes sur 100 hommes souhaitant travailler contre à peine 20,3 femmes). Cependant, la situation n'est pas homogène dans tous les pays. Le plus grand écart s'observe en Espagne où l'activation des hommes est de 65,1

pour 100 contre 43,4 pour les femmes. Le taux d'activation des hommes est également nettement supérieur en France (différence de 15 points).

Dans un certain nombre de pays, les hommes et les femmes sont activés plus ou moins également (différence de moins d'1 point de pourcentage au Danemark, en Lettonie et en Lituanie). Ce n'est qu'en Irlande et en Finlande que le taux d'activation des femmes dépasse sensiblement celui des hommes.

Graphique 6: Activation des hommes et des femmes, UE-25, 2004



Source: Eurostat, EFT et base de données PMT; LV: données de 2003.

Activation: stock annuel moyen de participants aux mesures PMT (catégories 2-7) divisé par la population totale de personnes souhaitant travailler (chômeurs et réserve de main-d'œuvre) multiplié par 100.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Les données portant sur une période antérieure à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE, pas d'estimations UE-27.

Base des données sur les mesures et les soutiens PMT

Les données PMT sont collectées par intervention, puis agrégées par catégorie (voir les définitions ci-dessous) et par type d'intervention (mesures/soutiens). Les données sur les dépenses par intervention sont complètes pour tous les pays mais, dans certains cas, les données relatives aux participants sont incomplètes ou ne sont pas ventilées par sexe. Afin de produire des données sur les participants aux mesures et soutiens PMT ventilées selon les sexes, les données de chaque pays sont agrégées pour chaque intervention lorsqu'une ventilation selon les sexes du stock de participants est disponible. Un taux de couverture montre ensuite le pourcentage des dépenses couvertes. Les chiffres dont le taux de couverture est inférieur à 70 % ne sont pas présentés.

Définition des catégories PMT par type d'action

Les définitions ci-dessous sont celles de la méthodologie PMT de mai 2000 servant de base à la collecte des données 2004. La révision de la méthodologie PMT terminée en juin 2006 modifie certaines définitions des catégories applicables aux données à partir de 2005. Toutes les données historiques seront actualisées selon les nouvelles définitions.

Mesures PMT

2 – Formation professionnelle: programmes visant à améliorer l'employabilité des chômeurs et autres groupes cibles par la formation, et financés par des organismes publics. Les mesures incluses ici devront comporter une part d'enseignement en salle de classe ou, si la formation est dispensée sur le lieu de travail, de supervision à des fins pédagogiques.

3 – Rotation dans l'emploi ou partage de l'emploi: programmes facilitant l'insertion d'un chômeur ou d'une personne d'un autre groupe cible dans un "placement" en remplacement des heures effectuées par un salarié existant.

4 – Incitations à l'emploi: programmes facilitant le recrutement de chômeurs et autres groupes cibles, ou destinés à assurer le maintien dans l'emploi de personnes exposées à une perte de travail involontaire. La majorité des coûts salariaux est normalement supportée par l'employeur.

5 – Insertion professionnelle des handicapés: programmes visant à promouvoir l'intégration des handicapés sur le marché du travail.

6 – Création directe d'emplois: programmes créant des emplois supplémentaires, généralement d'intérêt communautaire ou utiles socialement, destinés à trouver un

emploi aux chômeurs de longue durée ou personnes par ailleurs difficiles à placer. La majorité des coûts salariaux est normalement supportée par financement public.

7 – Aides à la création d'entreprises: programmes de promotion de l'entrepreneuriat, encourageant les chômeurs et groupes cibles à monter leur propre entreprise ou à devenir indépendants.

Soutiens PMT

8 – Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi: mesures ayant pour but de compenser une perte de salaire ou de revenus des particuliers grâce au versement de prestations en espèces.

9 – Preretraite: mesures qui facilitent la préretraite complète ou partielle de travailleurs âgés qui ont peu de chances de trouver un nouvel emploi ou dont le départ à la retraite facilite le placement d'une personne au chômage ou appartenant à un autre groupe cible.

Base des données sur la population totale souhaitant travailler

La population totale souhaitant travailler est définie comme la somme des chômeurs et de la réserve de main-d'œuvre extraits de l'enquête européenne sur les forces de travail. La réserve de main-d'œuvre désigne les personnes inactives qui souhaitent travailler et comprend les groupes suivants:

Personnes inactives qui sont à la recherche d'un emploi mais de manière non active – c'est-à-dire à la recherche passive d'un emploi – ou qui ne sont pas immédiatement disponibles

Personnes inactives qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi pour les raisons suivantes:

- Maladie ou incapacité
- Responsabilités personnelles ou familiales
- Éducation ou formation

Conviction selon laquelle aucun travail n'est disponible

Autres raisons ou aucune raison indiquée

Personnes inactives qui ont trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement (dans un délai supérieur à 3 mois)

Pour en savoir plus :

Données : [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Population et conditions sociales/Données](#)

 **Population et conditions sociales**

 **Marché du travail**

 **Politiques du marché du travail**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui :

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

Pour plus d'informations et méthodologie: Africa MELIS, Eurostat/F2, L-2920 Luxembourg. Tel (352) 4301 32294, Fax (352) 4301 34029,

E-mail: africa.melis@ec.europa.eu

Manuscript préparé pour Andy FULLER et Flavio BIANCONI (Applica, Bruxelles)